

**Ministère de l'Éducation Nationale**

\*\*\*\*\*

**Ecole Normale Supérieure (ENSup)**



**DER : Physique –Chimie**

**Master Physique S3**

**2018-2019**

# Administration scolaire

**THEME:**

**Préparé par:**

**El-hadj DICKO**

**Professeur:**

**M. Traoré**

# ***Plan de l'exposé***

## ***A. Le domaine du suivi des élèves***

- I. Les évaluations internes, locales et nationales***
- II. La continuité et la cohérence des apprentissages***
- III. Poursuite de la scolarité dans le cycle de formation***
- IV. Passage d'un cycle à l'autre***
- V. Le livret personnel de compétences***
- VI. Carnet de liaison***

## ***B. Le domaine des élèves à besoins éducatifs particuliers***

***Les stages de mise à niveau***

***Mettre en œuvre un projet d'accueil individualisé***

***L'aide personnalisée***

## **A. Le domaine du suivi des élèves**

### **I. Les évaluations internes, locales et nationales**

#### **Niveau local**

*Les évaluations locales permettent de mesurer régulièrement les performances des apprenants en fonction des objectifs des programmes. Elles offrent aux enseignants un feedback immédiat sur ce que les apprenants apprennent ou n'apprennent pas et les aident à adapter leur enseignement. Ces évaluations peuvent concerner des matières pratiques que des examens centralisés ne peuvent envisager (exemples : l'aisance à l'oral ou la capacité de mettre en œuvre un projet...).*

#### **Niveau national**

*On parle d'évaluations nationales lorsque les pays organisent des opérations d'évaluation qui permettent de déterminer ce que les apprenants savent en fonction de leur expérience scolaire. En général, les évaluations nationales portent sur un échantillon d'apprenants auxquels on administre des tests de connaissance. Mais de nombreux pays utilisent d'autres instruments, tels que des questionnaires destinés aux apprenants, aux enseignants et à la communauté ou aux parents en vue de la description du contexte dans lequel l'enseignement se fait. Les informations recueillies tels que le niveau d'éducation des parents ou de la communauté, les devoirs à faire à la maison, la formation des enseignants... peuvent apporter une aide valable dans les décisions à prendre en terme de politique nationale de l'éducation.*

#### **Niveau international**

*Les évaluations internationales sont des enquêtes qui analysent les travaux des échantillons d'apprenants appartenant à des pays différents et comparent leurs résultats. Exemple: le PASEC.*

### **II. La continuité et la cohérence des apprentissages**

Dans l'éducation, tout comme les niveaux (classes) sont différents, les apprentissages les sont également. Donc dans l'élaboration des programmes des classes et des cycles, il doit y avoir une continuité et une cohérence entre les apprentissages. Les connaissances acquises dans une discipline doivent être continues en partant d'une classe à une autre.

### **III. Poursuite de la scolarité dans le cycle de formation**

L'administrateur scolaire doit pouvoir avec les enseignants assurer la poursuite de la scolarité des élèves dans le cycle de formation.

Cela consisterait à organiser des évaluations orales et écrites à travers des compositions et des trimestres aux différents niveaux de l'enseignement. Celles-ci permettront aux apprenants de poursuivre leur formation dans le cycle suivant.

## **IV. Passage d'un cycle à un autre**

Le passage d'un cycle à un autre est fait par des évaluations organisées par les autorités scolaires. Ainsi nous avons actuellement deux évaluations permettant de passer d'un cycle à un autre notamment le DEF pour passer du Fondamental au Lycée et le Baccalauréat pour passer du Lycée à l'Université.

## **V. Le livret personnel de compétences**

Le livret personnel de compétences atteste, pour chaque élève, l'acquisition des connaissances et des compétences liées au socle commun, de l'école fondamentale à la fin de la scolarité obligatoire.

L'acquisition du socle commun est progressive et la validation des compétences se déroule en trois étapes qui sont entre autres :

- le palier 1, jusqu'en 3<sup>ème</sup> Année
- le palier 2, jusqu'en 6<sup>ème</sup> Année
- le palier 3, jusqu'en 9<sup>ème</sup> Année.

Le livret personnel de compétences rassemble les attestations des connaissances et des compétences du socle commun acquises aux trois paliers.

### **1. Evaluer et valider les acquis des élèves**

L'évaluation permet d'apprécier les progrès de chaque élève dans l'acquisition des connaissances et compétences et de valider successivement chacun de ses paliers. Elle permet de prendre en compte les besoins des élèves. Un accompagnement adapté peut être proposé, dans le cadre des dispositions existantes (aide personnalisée, aide spécialisée, stage de remise à niveau, programme personnalisé de réussite éducative. L'évaluation est progressive et est centrée sur les connaissances et les compétences acquises.

### **2. Au premier cycle**

Ici le livret personnel de compétences est une partie du livret scolaire et contient les renseignements au cours du cycle. A chaque palier, les résultats y sont mentionnés et transmis à sa famille (parents ou responsables légaux).

### **3. Au second cycle**

Le livret contribue à l'évaluation des élèves, comme le bulletin scolaire. Elles y sont mentionnées les attestations délivrées au cours de la scolarité obligatoire.

## **VI. Carnet de liaison**

C'est le document qui constitue le lien entre l'élève, la famille et l'équipe pédagogique c'est-à-dire le personnel scolaire. C'est un document très important dans la gestion des écoles.

Il comporte les informations suivantes : les informations générales de l'apprenant, le relevé des heures de retenu et des observations, un volet correspondance, les billets d'absence et de retards.

## **CONCLUSION**

L'apprenant au cours de son cursus scolaire a besoin de suivi pour bien assurer l'acquisition des connaissances et des compétences, la continuité de sa scolarisation et le passage d'un cycle à un autre. Alors chacun doit, dans le monde éducatif, jouer son rôle pour que les évaluations soient bien faites.

## **B. Le domaine des élèves à besoins éducatifs particuliers**

### ***Introduction :***

*En raison de situation particulières, les élèves peuvent rencontrer des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation au cours de leur scolarité.*

### **Les stages de mise à niveau**

*L'élève qui rencontre des difficultés scolaires graves a besoin d'une prise en charge globale fondée sur une analyse approfondie de ses lacunes et de ses potentialités. Un parcours de formation adapté sera mis en œuvre afin de construire progressivement un projet d'orientation et ainsi de faciliter l'accès à une formation qualifiante.*

### **Mettre en œuvre un projet d'accueil individualisé**

*Lorsqu'un trouble de santé invalidant nécessite un aménagement, un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) est mise en place. Si l'élève n'est plus en capacité de fréquenter son établissement scolaire, il peut bénéficier du service d'assistance pédagogique à domicile.*

### **L'aide personnalisée**

*L'enfant à haut potentiel intellectuel présente souvent des signes de fragilité tant sur le plan du développement affectif que dans les relations, en particulier si sa précocité n'a pas été diagnostiquée. L'échec scolaire peut alors s'installer si les spécificités de son fonctionnement cognitif ne sont pas suffisamment prises en compte.*